

# Microsoft-Novell : et l'open source ?

L'accord signé entre Microsoft et Novell sur le support et l'interopérabilité de Windows et Linux est certainement une révolution pour la communauté open source.

Les responsables de Novell affirment que l'une de leurs priorités dans la négociation de cet accord avec Microsoft a été de s'assurer qu'il fait du sens pour la communauté open source.

Aux termes de l'accord, Novell et Microsoft annoncent trois engagements importants.

- Microsoft travaillera avec Novell et contribuera activement à différents projets open source, dont notamment des projets relatifs au format des fichiers Office et à la gestion des services Web.
- Microsoft ne fera pas valoir ses brevets contre tout développeur individuel de solution open source non commerciale.
- Microsoft s'engage à ne pas faire valoir ses brevets contre les contributeurs individuels à OpenSUSE.org dont le code est inclus au sein de la plateforme SUSE Linux Enterprise, y compris SUSE Linux Enterprise Server (SLES) et SUSE Linux Enterprise Desktop (SLED).

*« Cette annonce commune marque un pas significatif dans l'adoption de Linux. Cette annonce, qui s'inscrit dans la voie de la co-opération, est le pas le plus important que Microsoft ait fait pour reconnaître le rôle joué par l'open source dans les infrastructures IT des entreprises », a déclaré Stuart Cohen, CEO, Open Source Development Labs Novell.*

*« Nous sommes heureux de formaliser un accord qui va fortement réduire la menace légale qui planait sur les développeurs et clients, en raison des brevets de propriété intellectuelle. C'est une bonne chose pour la confiance des clients en Linux, pour la communauté open source, et pour l'ensemble de l'écosystème informatique. »*

A y regarder de plus près, certes le volet concernant les brevets a de quoi rassurer les clients des deux groupes, en revanche il ne s'applique qu'à eux, étendu à la communauté OpenSUSE.org mais cette dernière est loin d'être représentative de l'ensemble de la communauté open source !

Mais surtout une question reste en suspens? A quelle sauce juridique seront intégrés les développements communs entre les deux plates-formes ? La différence est énorme entre apporter une contribution et verser celle-ci au pot commun, et sous licence open source?

Surtout, l'accord est bien évidemment industriel et marque une nouvelle étape dans la migration des géants de l'industrie ? IBM, Novell, Red Hat, etc., et aujourd'hui Microsoft ? vers un open source professionnel dont la communauté sur laquelle elle ne manque pas de s'appuyer paraît bien exclue !

Les contributions de Microsoft à l'interopérabilité Windows Linux et son intégration des développements futurs seront observés à la loupe?